



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un premier budget réfléchi pour le nouveau Conseil de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Très-Saint-Rédempteur, le 3 février 2026 – C'est lors de la séance extraordinaire qui s'est tenue le jeudi, 29 janvier dernier que le Conseil de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur a adopté des prévisions budgétaires équilibrées de 2,17 millions de dollars pour l'exercice financier de l'année 2026.

Élaboré avec soin par les membres du conseil élus lors de l'élection générale municipale 2025, ce premier (1^{er}) exercice financier du leur mandat reflète leur volonté d'assurer la continuité et la qualité des services offerts à la population, tout en respectant la capacité de payer des contribuables. Dans un contexte économique qui exige rigueur et responsabilité, l'exercice financier 2026 s'inscrit dans une approche visant une saine gestion des finances publiques, le maintien des services municipaux et la poursuite des engagements pris envers la communauté.

Malgré une augmentation de l'ensemble des dépenses de l'ordre de 4,0 % pour l'année 2026, principalement dû aux hausses de coûts des ententes, des contrats municipaux et des quotes-parts, l'équilibre budgétaire a pu être atteint. C'est avec l'aide de subventions, d'affectations provenant des divers fonds municipaux et à l'excellente santé financière de la Municipalité que cet objectif a pu être atteint. Il est à noter que les dépenses incompressibles représentent près de 85 % du budget de fonctionnement.

Ainsi, la taxe foncière générale connaît une légère augmentation de l'ordre de 2,2 % en passant de 0,4849 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,4959 \$. De ce fait, l'augmentation totale du compte de taxes d'une résidence unifamiliale moyenne d'une valeur de 468 691 \$ sera de 60,88 \$ pour l'année 2026. Il s'agit ici d'une différence de 2,2 % par rapport à 2025. Cette variation s'explique par la diminution de la dette municipale et du tarif de la collecte des matières résiduelles, le maintien du tarif pour la vidange de boues des fosses septiques, mais aussi par l'augmentation des tarifs des collectes des matières recyclables et organiques et du tarif de l'écocentre.

« L'exercice financier de l'année 2026 reflète une véritable collaboration entre le nouveau Conseil municipal et l'administration. Au fil de plusieurs rencontres, nous avons pu prendre des décisions éclairées et équilibrées qui permettent de préserver les services, d'investir dans nos infrastructures, tout en demeurant sensibles à la réalité financière de nos citoyens.nes. » Julie Lemieux, mairesse de Très-Saint-Rédempteur.

Le Conseil municipal a également adopté, lors de cette même séance, son programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026, 2027 et 2028. Le PTI constitue un outil de planification essentiel qui permet à la Municipalité d'anticiper ses besoins, de prioriser ses investissements et de gérer de façon responsable les fonds publics.

Par ce programme, le conseil municipal affirme sa volonté d'investir dans le maintien, la mise à niveau et l'amélioration de ses infrastructures municipales, et ce, afin d'assurer des services de qualité, accessibles et durables pour l'ensemble de la communauté.

Le PTI compte près d'une quinzaine de projets totalisant des dépenses de 3,34 millions de dollars réparties sur les trois (3) prochaines années. Parmi ces projets, on y retrouve, entre autres :

- Des travaux de réfection de certaines routes municipales;
- L'aménagement d'un futur parc sur la Promenade du Cerf et la bonification du parc du Centre communautaire;
- La mise aux normes du bâtiment du Centre communautaire;
- Des travaux d'amélioration des bâtiments municipaux.

Il est à noter que ces projets seront financés, en tout ou en partie, par des subventions gouvernementales, les surplus et les fonds de la Municipalité et des emprunts à long terme.

Pour plus d'information sur l'exercice financier de l'année 2026 et le PTI 2026-2027-2028, communiquer avec la directrice générale et greffière-trésorière au 450 451-5203, poste 224 ou par courriel à dir@tressaintredempteur.ca

Les documents détaillant les prévisions budgétaires 2026 et le PTI 2026-2027-2028 peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité : www.tressaintredempteur.ca/services-aux-citoyens/taxation/

Source : Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Renseignements :

Jessica Mc Kenzie
Directrice générale et greffière-trésorière
450 451-5203, poste 224
dir@tressaintredempteur.ca